

Image not found or type unknown



Renseignement droit de visiste et hebergement

Par **manalis**, le **07/08/2012** à **12:44**

Bonjour,
mon ex femme travaillant dans la fonction publique a obtenue une mutation dans l'ecole de
notre fille mais sachant que celle ci n'a qu'un dvh classique a t-elle le droit de la voir tout les
jours a l'ecole ? puis je m'opposer a cette mutation ? merci de vos reponses